

ANNEXE 2

Témoignages de victimes de stérilisation forcée

Témoignage 1

Liz est une Ojibwa de l'Ontario. Elle raconte qu'à la fin des années 1970, lorsqu'elle était enceinte de son troisième enfant, à l'âge d'environ 20 ans, les services à l'enfance et à la famille lui ont dit, et je la cite « vous seriez aussi bien de vous faire avorter, car si vous accouchez, nous allons vous enlever le bébé de toute façon ». Après avoir subi un avortement tardif, elle a subi une stérilisation sans avoir donné son consentement en connaissance de cause. Son corps est aujourd'hui marqué par les cicatrices physiques d'un avortement et d'une stérilisation non souhaités.

Témoignage 2

Morningstar est une Dénée qui déclare avoir subi une interruption de grossesse au troisième trimestre à l'âge de 14 ans, ce qui a également mené, comme elle l'a découvert plus tard, au retrait de sa trompe de Fallope et de son ovaire droit. Deux ou trois années plus tard, elle a accouché d'un garçon, mais une grossesse tubaire, à l'âge de 19 ans, l'a rendue infertile. Ce qui la préoccupe avant tout, c'est ce qu'on a fait à l'enfant qu'on lui a enlevé et le fait que cela lui est arrivé lorsqu'elle était mineure. Plus de 40 ans plus tard, cette expérience a encore des répercussions sur sa vie de tous les jours. Elle défend vigoureusement la criminalisation de la stérilisation forcée.

Témoignage 3

S.A.T. est une Crie qui a accouché de son sixième enfant par voie basse en 2001, à Saskatoon. Elle dit que lorsqu'on lui a remis un formulaire de consentement pour sa stérilisation, elle a entendu son défunt mari s'écrier, et je cite, « je ne signerai pas cela — (juron) ». Avant qu'il sorte de l'hôpital en trombe, elle a été conduite jusqu'à la salle d'opération, malgré ses protestations. Elle a essayé de sortir de la salle, mais le médecin l'y a ramenée. Elle répétait «

je ne veux pas » en pleurant, pendant que les infirmières lui administraient l'épidurale. Dans la salle d'opération, elle ne cessait de demander au médecin s'il avait terminé. Il a fini par dire « oui, c'est coupé, attaché et brûlé; voilà, plus rien ne sortira de là », S.A.T. défend elle aussi vigoureusement la criminalisation de la stérilisation forcée.

Témoignage 4

D.D.S. est une membre de la nation Nakota âgée de 30 ans. Elle devait accoucher de son troisième enfant par césarienne en décembre dernier, soit il y a un peu moins de quatre mois, dans un hôpital de Moose Jaw, en Saskatchewan. Son médecin habituel n'était pas disponible et on l'a orientée vers un collègue, qui procéderait à la césarienne. Elle a rencontré ce médecin pour la première fois deux semaines avant son opération dans une salle d'urgence où elle s'était rendue pour se faire examiner parce qu'elle avait fait une chute ce jour-là. Elle déclare avoir eu de la difficulté à comprendre le médecin en raison de son accent prononcé. Elle voulait d'autres enfants et ne se rappelle pas avoir parlé d'une ligature des trompes à ce moment-là, soit le 29 novembre 2018. Elle n'avait pas posé de question là-dessus et ne voulait pas subir une ligature. Elle voulait avoir d'autres enfants. Le 13 décembre 2018, et juste avant qu'on lui administre l'épidurale, le médecin traitant a interrompu la discussion qu'elle avait avec l'anesthésiologiste de façon abrupte et agressive. D.D.S. et son partenaire, qui était présent, disent que c'est de cette façon qu'il lui a demandé de signer un formulaire de consentement pour l'opération. D.D.S. a remarqué que dans le formulaire, il était aussi question d'une ligature des trompes à ce moment-là, ce que le médecin n'avait pas mentionné. Il est resté très proche d'elle pendant tout le temps où il attendait qu'elle signe le formulaire. Elle croyait ne pas avoir d'autres choix que de le signer. Elle ne savait rien des risques, des conséquences, et des autres options de contrôle des naissances qui étaient à sa disposition, car le médecin ne lui en avait jamais parlé. Il disait qu'elle avait besoin de subir une ligature des trompes au moment où elle allait accoucher de son bébé et où on lui administrait un médicament. D.D.S. croit que c'était la première fois qu'on lui parlait d'une ligature des trompes. Elle souhaitait avoir d'autres enfants, mais on l'a néanmoins stérilisée immédiatement après la venue au monde de son bébé. Elle était dévastée, et elle l'est toujours, et elle a immédiatement commencé à chercher des moyens de renverser l'opération alors qu'elle était encore dans son lit d'hôpital avant d'obtenir son congé. Son partenaire dit que le médecin était très agressif durant la césarienne. Dans un examen de ses dossiers médicaux, créé par un certain nombre de professionnels de la santé, on mentionne à répétition sa race, le nombre d'enfants qu'elle avait,

le nombre de grossesses en parlant de fausses couches qui étaient qualifiées d'avortements, son emploi et son état civil. C'est arrivé il y a moins de quatre mois. Sa jolie petite fille n'a pas encore commencé à faire ses dents et D.D.S. ne s'est pas encore remise physiquement du traitement qu'elle a subi.